

- Lors de la mission commerciale du premier ministre en Argentine en janvier 1995, les gens d'affaires canadiens ont signé des contrats et des ententes de principe s'élevant à 394 millions de dollars.
- Au nombre des exportations canadiennes en Argentine figurent les machines, les produits agroalimentaires, les minéraux et les métaux, le matériel de télécommunication, les appareils mécaniques et électriques, le papier journal, les matières plastiques et les produits chimiques.
- Durant les trois dernières années, plusieurs accords ont été conclus dans les domaines de l'énergie nucléaire, des géosciences, de l'exploitation minière, des pêches, de l'espace, de la haute technologie et, tout récemment, de l'agriculture et de l'environnement. On a récemment mis sur pied un projet d'un an permettant l'exportation de porc canadien en Argentine et l'importation de boeuf argentin au Canada.
- Les liens commerciaux entre les deux pays ont été renforcés par l'investissement canadien direct en Argentine, qui devrait atteindre 2 milliards de dollars américains d'ici l'an 2000. Le Canada se place au troisième rang à ce chapitre en Argentine. Les Canadiens ont concentré leurs investissements dans les secteurs de l'énergie, du pétrole et du gaz, et de l'exploitation minière.
- Étant donné les similarités que présentent les bases économiques du Canada et de l'Argentine, il y a de nombreux débouchés pour les entreprises canadiennes, notamment dans les secteurs de l'exploitation minière, du pétrole et du gaz, des télécommunications et de l'informatique, des transports, de la transformation des aliments, de l'agriculture, de la foresterie et de l'éducation. D'autres débouchés s'ouvrent aussi dans de nouveaux domaines d'activité comme la géomatique, l'environnement, les pièces et accessoires d'automobile, la santé, le tourisme et les matériaux de construction.
- Les exportations en Argentine bénéficient des programmes d'assurance et de financement de la Société pour l'expansion des exportations. Les intérêts commerciaux canadiens sont aussi servis par un accord sur la protection des investissements étrangers et une entente sur la double imposition conclus avec l'Argentine.

Coopération en matière de développement

- Le Canada subventionne de modestes programmes de coopération au développement avec l'Argentine, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). L'Agence n'a pas de programme géographique centré sur l'Argentine.